

# LA FORCE DE LA PAIX



“La flamme de la paix” – 30 juillet 2007 à Bouaké

## Avançons sur



# La route de la paix

CÔTE D'IVOIRE

Avançons sur **La route de la paix**

**CÔTE D'IVOIRE**

## Éditorial

# Pour que la flamme ne meure

**E**n politique comme dans la vie courante, les symboles sont importants. Ils sont les signes que l'on envoie pour manifester son état d'esprit ou montrer la voie dans laquelle l'on envisage de s'engager. L'on se souvient, dans les années 70, de la diplomatie dite du ping pong grâce à laquelle Américains et Chinois sont progressivement parvenus à dégeler leurs rapports. D'autres pays ont suivi leurs pas par des actes symboliques qui ont scellé leur rapprochement.

La Flamme de la Paix célébrée le 30 juillet à Bouaké fait partie des symboles positifs, ceux que l'on envoie pour transmettre sa volonté et sa détermination d'accélérer le cours des choses et même de l'histoire. C'est ce qu'ont compris et soutenu les Présidents Blaise Compaoré du Burkina Faso, Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Amadou Toumani Touré du Mali, Faure Gnassingbé du Togo, Thomas Yayi Boni du Bénin et Joao Bernardo Vieira de Guinée Bissau qui ont honoré la cérémonie de leur présence. Dans le même registre, il convient de citer leurs homologues du Niger, de l'Angola, du Ghana et du Sénégal qui ont envoyé des représentants.

C'est également le sens à donner à la participation de la communauté internationale et à la contribution efficace et discrète des Forces Impartiales au déroulement sans anicroches de l'événement. Par la présence de son chef, Abou Moussa, et par la participation de ses troupes aux arrangements sécuritaires, l'ONUCI a voulu marquer la Flamme de la Paix d'une pierre blanche et surtout contribuer à sa réussite.

En plus de son caractère symbolique, la cérémonie de Bouaké envoie au moins trois messages. Le premier, c'est l'inexistence d'une solution militaire à la crise ivoirienne. Le

second, c'est la volonté de plus en plus marquée des parties ivoiriennes de s'approprier le processus de paix en prenant l'initiative des solutions et le troisième message est l'expression d'un devoir de solidarité par les Africains et le reste du monde. Cette forte mobilisation internationale, en même temps qu'elle magnifie un soutien sans faille, donne un exemple concret de l'interdépendance entre les nations. Elle signifie que les Ivoiriens ne sont pas seuls et qu'ils ne seront jamais abandonnés par la communauté internationale.

Pour toutes les raisons qui précèdent, tout doit être fait pour que la flamme ne meure. Ce qui impose aux acteurs un devoir de réussite pour être à la hauteur des populations ivoiriennes qui ont placé tant d'espérance dans cette journée.

Le symbole n'a de sens que s'il permet son propre dépassement. En d'autres termes, ce qui vient de se passer à Bouaké devrait avoir un prolongement concret dans l'application intégrale de l'Accord de Ouagadougou signé le 4 mars 2007 par le Président Laurent Gbagbo et le Secrétaire général des Forces Nouvelles, Guillaume Soro, maîtres d'oeuvre de la Flamme de la Paix.

En d'autres termes, les bonnes dispositions et les convergences que l'on note sur le terrain politique doivent être traduites dans les faits au plan opérationnel. Ainsi, certaines actions méritent d'être lancées, d'autres poursuivies et d'autres enfin achevées.

A ce sujet, il faut citer le désarmement, l'identification, le rétablissement de l'autorité de l'Etat ainsi que la réforme du secteur de sécurité, qui sont les quatre piliers devant faciliter l'organisation d'élections libres, démocratiques, transparentes et ouvertes à tous. Sur tous ces plans, l'ONUCI continuera d'apporter son appui pour le retour rapide de la paix en Côte d'Ivoire mais également pour le relèvement économique du pays, conformément à la résolution 1765 du 16 juillet 2007.

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATIONS  
" LA FORCE DE LA PAIX " SUR LE SITE :

[www.onuci.org](http://www.onuci.org)

**ÉCOUTEZ ONUCI-FM, LA RADIO DES NATIONS UNIES  
EN CÔTE D'IVOIRE**

**" LA FRÉQUENCE DE LA PAIX "**

ABIDJAN 96.0 MHz - YAMOOUSSOUKRO 94.4 MHz -  
BOUAKÉ 95.3 MHz - DALOA 91.4 MHz - DUEKOUÉ 104.4 MHz -  
FERKESSEDOUGOU 104.4 MHz - KORHOGO 95.3 MHz -  
ODIENNÉ 95.3 MHz - MAN 95.3 MHz - SAN PEDRO 106.3 MHz  
DAOUKRO 94.7 MHz - BOUNA 102.8 MHz - GUIGLO 93.7 MHz -  
BONDOUKOU 100.1 MHz - DANANE 95.3 MHz - SEQUELA 95.3 MHz

## L'ONUCI prorogée jusqu'au 15 janvier 2008



La délégation du Conseil de Sécurité lors de sa visite à Abidjan les 18 et 19 juin 2007 © UN / ONUCI

Le Conseil de sécurité a décidé le 16 juillet 2007 de proroger de six mois, jusqu'au 15 janvier 2008, les mandats de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et des forces françaises qui la soutiennent, notamment afin de soutenir la pleine mise en oeuvre de l'Accord de Ouagadougou.

Présentée par l'Afrique du Sud, la France et le Ghana, et adoptée à l'unanimité des 15 membres du Conseil, la résolution 1765 vise à aider à l'organisation en Côte d'Ivoire d'élections libres, ouvertes, justes et transparentes, dans les délais prévus par cet accord politique.

Signé le 4 mars dernier par le Président ivoirien, Laurent Gbagbo, et Guillaume Soro, grâce aux bons offices de Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso et Président

en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Accord de Ouagadougou cherche à résoudre la crise que connaît la Côte d'Ivoire en unifiant les Forces Nouvelles et les Forces Nationales de Défense et de Sécurité grâce à l'établissement d'un centre de commandement intégré, rappelle le Secrétaire général dans un rapport soumis le 16 juillet 2007 au Conseil.

L'Accord prévoit également l'organisation d'élections et la mise en place de nouvelles institutions, en particulier d'un nouveau gouvernement de transition.

Aux termes de la résolution 1765, le Conseil de sécurité endosse les recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport, qui adaptent le rôle de l'Opération

des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à la nouvelle phase du processus de paix définie par l'Accord de Ouagadougou.

En conséquence, l'ONUCI est priée de soutenir la pleine mise en oeuvre de cet Accord, y compris en apportant un appui au centre de commandement intégré, au rétablissement de l'administration de l'État sur toute l'étendue du territoire ivoirien, aux processus d'identification et d'inscription des électeurs sur les listes électorales, ainsi qu'au processus électoral. Aux termes de cette résolution, l'ONUCI a également pour mandat d'apporter un appui aux personnes touchées par le conflit et d'aider à l'instauration d'un environnement politique positif, à la protection et à la promotion des droits de l'homme, et enfin au processus de relèvement économique de la Côte d'Ivoire.

La résolution invite par ailleurs les parties signataires de l'Accord de Ouagadougou à prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations civiles vulnérables, y compris en garantissant le retour volontaire, la réinstallation, la réintégration et la sécurité des personnes déplacées. Les forces politiques ivoiriennes sont exhortées à s'en remettre à la médiation du Facilitateur, le Président Compaoré, pour toute difficulté majeure liée au processus électoral.

Le Conseil exprime par ailleurs dans ce texte son intention de réexaminer d'ici au 15 octobre 2007 les mandats de l'ONUCI et des forces françaises qui la soutiennent, ainsi que le niveau des effectifs de l'ONUCI, à la lumière des progrès réalisés.

[www.onuci.org](http://www.onuci.org)

## L'ONUCI et la Licorne contribuent à la réussite de la flamme de la paix



Le Porte Flambeau © UN / ONUCI

La cérémonie de la Flamme de la Paix organisée le 30 juillet dernier à Bouaké a été couronnée de succès et n'a été marquée d'aucun incident fâcheux. Elle doit sa réussite en grande partie aux dispositions sécuritaires mises en place par les uns et les autres, à savoir, les forces armées nationales et les forces impartiales.

Si, à l'issue des réunions préparatoires, il avait été retenu que la sécurité des lieux de la cérémonie revenait principalement aux Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire (FDS-CI) et les Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN), il est cependant vrai que les forces impartiales, la Licorne et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), n'ont pas failli à leur mission, qui était de servir de deuxième rideau de sécurité.

La mission de l'ONUCI a débuté plus d'une semaine avant l'évènement. L'ONUCI a ainsi mis à la disposition des organisateurs 10 engins dont 4 provenant du génie militaire pakistanais, 4 du génie militaire français et 2 du génie de la Licorne. Ces engins ont ainsi pu

effectuer dès le 22 juillet les travaux de déblayage et de désherbage de l'aéroport sans toutefois toucher aux preuves de l'attaque du 29 juin contre l'avion du Premier ministre Guillaume Soro. Cette opération a permis une visibilité sur plus de trois kilomètres, à partir de la tour de contrôle. Il est à noter que la force de l'ONUCI a fourni auparavant des aéronefs pour la reconnaissance de tous les sites.

La reconnaissance aérienne a été effectué par la Commission quadripartite (composée de deux représentants chacun des FAFN, FDS-CI, de la Licorne et de l'ONUCI) entre Yamoussoukro et Bouaké pour surveiller les principaux sites (aéroports, stade etc.) La veille de la cérémonie, soit le

10 coureurs, en a assuré l'escorte avec une section (20 personnes dans trois véhicules). Le MORBATT a également assuré une assistance médicale durant le relais, tandis que l'hôpital marocain de niveau-1 a été placé en état d'alerte en permanence, prête à intervenir.

Enfin, le jour de la cérémonie de la Flamme de la Paix, l'ONUCI a assuré d'une manière discrète une surveillance aérienne de la trouée d'envol de l'aéroport de Bouaké et du stade où le bucher de la paix a eu lieu. Elle a également mis à la disposition des forces ivoiriennes une force de réaction rapide pour tous les sites concernés par la cérémonie. Quinze patrouilles, d'une heure chacune, ont sillonné la ville et ses alentours, tandis que six



Le peuple Ivoirien habillé aux couleurs de la paix était au rendez-vous... © UN / ONUCI

dimanche 29 juillet 2007, des militaires bangladais et marocains ont pris part aux côtés des forces ivoiriennes, à un rallye partant de Yamoussoukro vers Bouaké. A ce niveau-là, le bataillon marocain, qui a participé à la course relais avec

patrouilles étaient en charge de cette mission durant la nuit. Le GHANMED a fourni une assistance médicale mais n'a pas eu besoin d'intervenir.

Marie Mactar Niang - Eliane Hervo A - Yannick Buchli



## Les bailleurs de fonds attendent un signal fort des Ivoiriens, indique le chef de l'onuci

La communauté internationale attend un signal fort des Ivoiriens pour matérialiser ses promesses d'aide financière, a déclaré le 19 juillet 2007 le chef de mission par intérim de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Abou Moussa.

Selon M. Moussa, la communauté internationale, à travers la promesse faite par les bailleurs de fonds de consacrer des sommes considérables à la Côte d'Ivoire, traduit son engagement à soutenir la sortie de crise et appuie le mandat confié à l'ONUCI dans la résolution 1765 du 16 juillet 2007. En même temps que le relèvement

économique, les questions humanitaires comme le sort des personnes touchées par le conflit, en particulier les femmes et les enfants, vont figurer au centre des actions de l'ONUCI, a-t-il souligné.

M. Moussa a ajouté que le Conseil de sécurité, qui avait visité la Côte d'Ivoire les 18 et 19 juin 2007, avait renforcé le mandat de l'ONUCI en lui demandant, entre autres, d'appuyer le rétablissement de l'administration de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, l'identification, le désarmement, le processus électoral, la sensibilisation des populations et les droits de l'homme. Une façon pour le Conseil d'endosser

l'Accord de Ouagadougou, a-t-il expliqué.

En tant que premier responsable de l'ONUCI, il a réitéré la totale disponibilité de la mission à continuer de travailler avec tous les partenaires ivoiriens. Il a appelé "tous les acteurs de la crise ivoirienne à jouer leur partition pour la mise en œuvre intégrale de l'Accord Politique de Ouagadougou".

Il les a exhortés à surmonter tous les obstacles sur la voie de la paix et à réussir à faire coïncider la volonté politique avec les réalisations concrètes.

*Marie Mactar Niang*

## SECURITÉ DES AÉROPORTS :

### LA RESPONSABILITÉ DES AUTORITÉS IVOIRIENNES REAFFIRMÉE

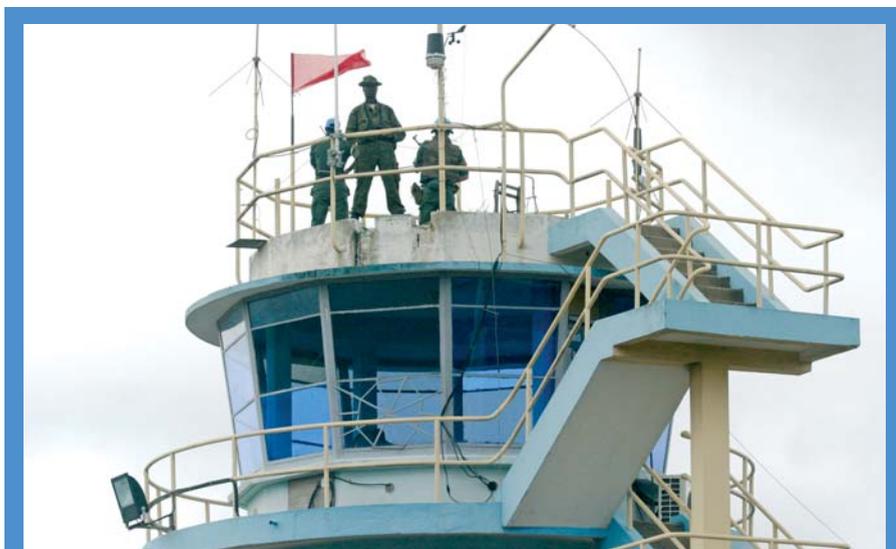
L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) s'est félicité le 17 juillet 2007 de l'esprit de coopération et surtout du climat d'entente et de concertation qui ont guidé les discussions ayant permis de réaffirmer la responsabilité des autorités ivoiriennes dans la sécurisation des aéroports sur toute l'étendue du territoire national.

Les échanges entre les Forces Impartiales et les Forces de Défense et de Sécurité ont abouti à des arrangements conséquents.

De même, il a été souligné la nécessité pour les Forces Impartiales d'exécuter, dans les meilleures conditions possibles, le mandat de mise en œuvre intégrale de l'embargo sur les armes et de surveillance de leurs aéronefs que leur a confié le Conseil de Sécurité.

La Force de l'ONUCI reste prête à

poursuivre son soutien aux autorités militaires compétentes pour leur permettre d'exercer pleinement leurs responsabilités dans la sécurisation des aéroports du pays et de contribuer à la mise en œuvre rapide des aspects militaires de l'Accord Politique de Ouagadougou signé le 4 mars 2007 dans la capitale burkinabé.



## Les chefs traditionnels d'Anyama s'engagent en faveur du processus de paix



Forum à Anyama © UN / ONUCI

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a organisé le 18 juillet 2007 un forum avec les chefs traditionnels d'Anyama (22 km d'Abidjan) au cours duquel ils ont signé un acte d'engagement en faveur du processus de paix et de la cohésion sociale dans le pays.

A la suite du Président du Collectif des Chefs traditionnels d'Anyama, le Coordonnateur des Chefs traditionnels de la région d'Anyama Est, le porte-parole des chefs traditionnels d'Anyama Ouest, le Représentant du Collectif des Chefs des communautés d'Anyama et le Président du Collectif des ressortissants de la CEDEAO d'Anyama ont insisté sur le caractère cosmopolite de leur zone et exprimé leur volonté de mener des campagnes de sensibilisation en faveur de la paix auprès de leurs administrés.

Dans le même esprit, ils ont décidé de mettre sur pied des comités de paix pour renforcer la coexistence entre les différentes communautés qui constituent les 147.000 âmes qui vivent sur ce territoire. Ils ont aussi égrené, par la voix de l'Adjoint au Maire, Inza Koné, et du Président de leur collectif,

Monnet Mathurin, les besoins en éducation, en eau, en électricité, en routes, en soins hospitaliers et autres infrastructures auxquels des



Signature de l'engagement pour la réconciliation et la paix par les chefs traditionnels © UN / ONUCI

populations, qui ont vécu les affres du conflit et ont subi une attaque armée lancée par des inconnus le 22 juillet 2005.

En signant l'Acte d'Engagement, les chefs traditionnels d'Anyama ont emboîté le pas à leurs homologues de l'Ouest qui avaient fait le même

geste le 29 mai dernier à Bangolo lors de la journée internationale des casques bleus.

Ces initiatives de l'ONUCI visent à utiliser l'influence morale, l'autorité naturelle et la capacité de persuasion des chefs traditionnels pour donner une nouvelle impulsion aux efforts consacrés à assurer le retour de la paix en Côte d'Ivoire.

C'est le message que leur a transmis la directrice de l'Information de l'ONUCI parlant au nom du Chef de la mission par intérim. "Vous, en tant que vecteurs de paix, vous devez être partout pour reconforter les populations, les sensibiliser que la seule voie de salut doit épouser les vertus de concorde et de dépassement indispensables à toute société soucieuse de son avenir et de son développement harmonieux", a dit Margherita Amodeo.

Le Forum a été marqué par des échanges riches et francs sur le rôle de l'ONUCI et les perspectives offertes par l'Accord Politique de Paix signé le 4 mars dernier. Il a vu la participation de plus de trente associations féminines qui ont contribué aux débats par des interventions pertinentes sur leur vie de tous les jours.

La rencontre a été agrémentée par des prestations d'artistes en herbe, qui ont montré la dimension de leur talent qui va certainement éclore lorsque la paix sera définitivement revenue dans le pays.

Les Etoiles de la Paix de l'ONUCI, une trentaine de jeunes désignés le 27 juin dernier pour sensibiliser leurs pairs, notamment dans les collèges et lycées, à la culture de la paix, ont également participé à la rencontre.

*Martin Kakra*

## L'ONUCI sensibilise les Étoiles de la paix au code de conduite des Nations Unies



Les "Étoiles de la paix" gage de réconciliation et de cohésion sociale © UN / ONUCI

Les Étoiles de la Paix de l'Opération des Nations Unies (ONUCI) ont participé le 25 juillet 2007 au siège de la Mission à une session de sensibilisation au code de conduite des Nations Unies, notamment en matière d'exploitation et d'abus sexuels.

A cette occasion, la Directrice de l'Information de l'ONUCI, Margherita Amodéo, a expliqué aux Étoiles la politique de tolérance zéro de l'ONU, qui consiste à ne laisser aucun acte impuni dans ce domaine.

Mme Amodéo a indiqué que tous les fonctionnaires onusiens, qu'ils soient militaires ou civils, étaient astreints au Code de conduite et à la politique de tolérance zéro. C'est dans ce cadre, que les contingents chargés du maintien de la paix suivent un module de formation dans ce domaine avant leur déploiement.

La formation et la sensibilisation se poursuivent dans le pays hôte. C'est pour cette raison, a-t-elle dit, que l'ONUCI est attristée par les allégations d'exploitation et d'abus sexuels portées contre le contingent marocain

stationné à Bouaké.

Selon elle, cet épisode, qui ne touche qu'une partie du contingent, ne devrait pas occulter tout le travail remarquable réalisé par les militaires marocains en Côte d'Ivoire ni ternir l'image de l'ensemble du personnel onusien. L'ONUCI, a-t-elle ajouté, "ne cesse d'œuvrer pour la protection des enfants en Côte d'Ivoire à travers les nombreux bureaux installés sur toute l'étendue du territoire en vue de défendre les droits des enfants et veiller à ce qu'ils ne soient pas bafoués".



Une "Étoile de la paix" © UN / ONUCI

Aux dires de la Directrice du Bureau de l'Information Publique, les enfants occupent une place privilégiée dans les préoccupations de l'ONUCI, qui est consciente du rôle important que ces derniers peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits. C'est pourquoi elle a exhorté les Étoiles de la paix de l'ONUCI à suivre la voie prise par les chefs traditionnels et autres leaders d'opinion qui, sous l'impulsion de la mission, ont signé à Bangolo, le 29 mai dernier, et ensuite à Anyama le 18 juillet, un Acte d'engagement en faveur de la paix et de la cohésion sociale. Elle les a assuré de l'appui de l'ONUCI sur la Route de la Paix.

De leur côté, les responsables du Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), qui œuvrent dans le même sens et qui étaient présents à la cérémonie de sensibilisation, ont saisi cette occasion pour inviter une dizaine d'Étoiles de la paix à un Village de la Paix qui se tiendra prochainement dans la circonscription de Bingerville.

Pour leur part, les Étoiles de la paix ont promis d'utiliser leurs vacances pour sensibiliser leurs proches et véhiculer dans leurs différentes communes les valeurs de paix. Ceci est conforme aux tâches qui leur ont été confiées lors de leur nomination le 27 juin dernier à la conclusion d'une caravane de quatre mois dans les établissements scolaires du district d'Abidjan.

Elles ont promis d'organiser différentes activités ludiques et éducatives en faveur de la promotion de la paix avec le soutien de l'ONUCI, qui va leur apporter son expertise en la matière.

Marie Mactar Niang

## Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies conduit une mission humanitaire dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Georg Charpentier, lors de sa visite dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire © UN / ONUCI

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Georg Charpentier, a achevé le 12 juillet 2007 une mission humanitaire de trois jours dans l'Ouest du pays.

M. Charpentier et sa délégation, composée de diplomates, de partenaires du système onusien et d'ONGs, ont visité les localités de Guiglo, Bangolo, Man et Zou ainsi que celles de Boléquin et de Toulepleu, ce qui leur a permis de mieux appréhender la situation des personnes déplacées internes de la région.

“Cette visite, a-t-il expliqué le 13 juillet 2007 dans un entretien avec ONUCI-FM, avait aussi pour but de voir comment aider plus efficace-

ment les personnes concernées et les autorités compétentes sur la finalisation du processus de retour des déplacés internes dans leurs régions d'origine”.

Selon M. Charpentier, en dépit de quelques légers retards observés dans la mise en application de l'Accord politique de Ouagadougou, “l'on peut constater un certain optimisme chez les déplacés internes, qui s'inscrivent, eux aussi, dans la dynamique du retour de la paix”.

Il a noté la nette amélioration de la situation sécuritaire et fait cependant remarquer que des mesures urgentes devraient être prises dans les semaines à venir en vue de permettre à la communauté internationale d'obtenir des résultats plus probants dans la région.

Il s'agit notamment, de la réhabilitation des pistes afin de permettre aux personnes déplacées internes de retourner plus facilement chez elles, ainsi que le suivi de la protection des personnes qui auraient encore des doutes quant à leur sécurité.

Toutes choses qui contribueront à accompagner l'esprit positif qui prévaut actuellement dans la région.

A ce propos, M. Charpentier a ajouté que les besoins étaient réels dans la région et nécessitaient des réponses concrètes et opérationnelles. Il a donc souhaité que les pays donateurs s'engagent davantage dans le processus humanitaire en Côte d'Ivoire afin de maximiser les résultats escomptés.

Marie Mactar Niang

## " Il est essentiel que des solutions durables au phénomène du déplacement interne soient trouvées ", a déclaré Walter Kälin.

|| L'accord de Ouagadougou ouvre une nouvelle page dans l'histoire récente de la Côte d'Ivoire mais pour qu'il apporte une paix durable, il est essentiel que des solutions durables au phénomène du déplacement interne soient trouvées. Ce défi ne pourra être dépassé que par un engagement ferme des autorités ivoiriennes et un appui de la communauté internationale ", a déclaré Walter Kälin, le Représentant du Secrétaire Général pour les droits de l'homme des personnes déplacées internes, à la fin de la visite qu'il a conclue le 29 juin 2007 dernier en Côte d'Ivoire.

Le Représentant a pu constater, notamment lors de ses visites sur le terrain, que des défis importants demeurent au niveau de la protection et de l'assistance humanitaire aux personnes déplacées internes, même s'il a noté que des premiers retours ont déjà eu lieu dans le Nord et l'Ouest du pays. Il s'est félicité de la volonté clairement exprimée par les autorités au plus haut niveau de permettre le retour des déplacés, et celle des communautés d'origine de les accueillir de nouveau en leur sein.

Dans ce contexte, il a appelé tous les acteurs concernés à tout mettre en œuvre pour s'assurer que ces retours soient volontaires et se déroulent dans la sécurité et la dignité. A ce sujet, il a noté avec

intérêt le recours aux systèmes traditionnels de réconciliation via l'adoption de codes d'intégration sociale, mais il a souhaité insister sur le fait que ces derniers doivent respecter les standards minimums de non-discrimination, de justice et d'équité.

" Les personnes déplacées, même quand elles retournent chez elles, vivent une situation de vulnérabilité extrême et ont besoin d'une assistance humanitaire continue pendant une période de transition, " a en outre déclaré le Représentant du Secrétaire Général au sujet de la paupérisation croissante de la population déplacée dans l'ensemble du pays. Cette assistance devra s'accompagner parallèlement d'activités de développement ciblées devant bénéficier aux déplacés, mais aussi aux communautés concernées.

En outre, il a exprimé des inquiétudes au sujet des groupes particulièrement vulnérables comme les femmes chefs de famille, les très jeunes mères ou les veuves. Dans l'Ouest, il s'est inquiété du sort des personnes devant abandonner les zones où elles avaient trouvées refuge ces dernières années, mais qui ne peuvent toujours pas rentrer chez elles.

" Il est temps de se mettre à l'action ", a-t-il déclaré. Il appelle pour ce faire le Gouvernement à prendre ses responsabilités et mettre en œuvre

les moyens nécessaires pour accompagner les personnes déplacées dans le processus de retour. Il a appelé également la communauté internationale, et les bailleurs de fond en particulier, à continuer de s'engager de manière volontariste et apporter un appui substantiel aux programmes en faveur des déplacés. " Sans argent, pas de programme, sans programme pas de solutions durables et si des solutions durables ne sont pas trouvées, la paix risque de ne pouvoir s'inscrire dans la durée", a ajouté le Représentant du Secrétaire Général.

La visite qu'a effectuée en Côte d'Ivoire M. Kalin du 25 au 29 juin fait suite à la mission officielle qu'il a accomplie dans ce pays en avril 2006. Cette visite avait pour objectif, suite à la signature des Accords de Ouagadougou, de se rendre compte sur place de l'évolution de la situation du déplacement interne, de poursuivre le dialogue avec les autorités et tous les acteurs concernés, d'identifier les besoins des personnes déplacées en Côte d'Ivoire et de faire des recommandations pour une assistance et une protection appropriées.

En sus d'Abidjan, le Représentant du Secrétaire Général s'est rendu dans les régions de Guiglo, Bloléquin et Bouaké.

*Marie Mactar Niang*



**La fréquence de la paix**

**ÉCOUTEZ ONUCI-FM,  
LA RADIO DES NATIONS UNIES  
EN CÔTE D'IVOIRE**

## L'ONUCI rencontre les populations de Zatta et ses environs



Des notables du village de Zatta...



...venus nombreux assister à cette rencontre © UN / ONUCI

**Z**atta, grand village de 8.000 habitants, situé à 17 km de Yamoussoukro, la capitale politique de la Côte d'Ivoire, a accueilli le 18 juillet 2007, une délégation de l'ONUCI venue de Yamoussoukro pour échanger avec les populations sur le mandat de la mission et sur les audiences foraines, une des étapes importantes du processus d'identification dans ce pays.

Sous le grand arbre de la cour du chef de Zatta, plus d'une centaine de représentants du village, mais aussi des cinq villages environnants. Dougounakouadikro, Sahabo, Gogokro, Dje Ngonankro et Koffikro, ont pu discuter à bâtons rompus pendant deux heures avec leurs interlocuteurs venus du bureau régional de l'ONUCI. La délégation, qui comprenait les sections de

l'Information publique, des Affaires civiles, de l'Assistance électorale, des Droits de l'Homme et de la Police des Nations Unies (UNPOL), a expliqué à l'auditoire le mandat et les activités de l'ONUCI dans le processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire. Ensuite, la section électorale s'est attachée à détailler le processus des audiences foraines, à partir d'un kit publié conjointement par le Ministère ivoirien de la Justice et l'ONUCI avec le soutien du PNUD et de l'Union Européenne.

Les audiences foraines doivent permettre la délivrance des jugements supplétifs d'actes de naissance aux personnes âgées de 13 ans et plus n'ayant jamais été déclarées à l'Etat-civil. Le Ministère de la Justice avait jugé important d'informer et de sensibiliser les populations sur cette

opération, dont la première phase a eu lieu du 18 au 27 Mai 2006.

La 2<sup>ème</sup> phase s'est déroulée entre le 17 juillet et de 18 septembre 2006. La 3<sup>ème</sup> a eu lieu du 19 janvier 2007 au 9 mars 2007.

Au cours des échanges qui ont suivi les séances d'explication sur le mandat de l'ONUCI, les participants se sont intéressés à divers aspects des activités de la Mission, et plus particulièrement aux modalités de financement des projets à impact rapide (QIPs - Sigle anglais) octroyé par l'ONUCI. Des questions sur les audiences foraines et sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) ont également été posées.

*Lassila Nzeyimana*

## Rencontre entre UNPOLS et MILOBS à B'hai Jorzon ouvre la voie à la coopération transfrontalière entre deux missions des Nations Unies

**E**n vue d'améliorer la coopération transfrontalière, plus d'une douzaine de membres de la Police des Nations Unies (UNPOL) et d'observateurs militaires (MILOBS) basés en Côte d'Ivoire et au Libéria, se sont rencontrés pour la première fois, en juin 2007, dans un petit village frontalier du nom de B'hai Jorzon, où une pancarte rouge, blanche et bleue proclame la " Bienvenue au Libéria ".

Les entretiens entre les représentants UNPOL et MILOBS ont porté sur divers sujets d'intérêt pratique, allant du partage d'informations générales sur les activités criminelles et autres le long de la frontière ivoir-libérienne, longue de 716 km, à l'observation de nouvelles cartes géographiques des deux pays.

Selon l'Officier Douglas Redmond, chargé des projets spéciaux à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), qui a contribué à l'organisation de la rencontre, les participants ont également convenu de l'établissement de patrouilles mensuelles et bi-mensuelles.

M. Redmond a indiqué que " les échanges se sont focalisés sur les opérations UNPOL et MILOBS et les moyens d'améliorer la collaboration entre les deux pays et les deux missions ". Il a en outre précisé que les rencontres pourraient éventuellement inclure les polices transfrontalières ivoirienne et libérienne. Matérialisée par une végétation dense et le fleuve Cavally, la frontière est à la fois d'un abord facile pour les traversées illégales et difficile pour la conduite des patrouilles de surveillance. " Le problème le plus important auquel nous sommes confrontés est celui de l'accessibilité ", souligne Idriss Ousmane, observateur militaire principal pour le secteur 4 de la Mission des Nations Unies au Libéria (UNMIL), qui couvre 6 régions du



Une nouvelle alliance retrouvée © UN / ONUCI

Libéria. " La plupart du temps, confie-t-il, nous effectuons des patrouilles aériennes parce que la plus importante partie de la frontière entre les deux pays est constituée par le fleuve sur lequel il n'y a que très peu de ponts pour les traversées ".

Quoique les représentants des Nations Unies présents à la réunion aient indiqué qu'ils ne disposaient d'aucune information directe portant sur les activités de contrebande, ils n'ont pas écarté la possibilité que des membres de milices ainsi que des armes et autres matériels illicites puissent circuler entre les deux pays, qui ont enduré les méfaits de la guerre civile au cours des dernières années. " L'élément qui a le plus grand intérêt pour nous concerne l'information sur les activités illégales frontalières telles que la contrebande des armes, le trafic des enfants et les infiltrations de mercenaires ", indique le Major Andrey Shalnov, Chef adjoint des MILOBS de Duékoué, ville située à trois heures de route de la frontière. " A ce jour, déclare-t-il, nous n'avons détecté aucune activité de ce type - mais la détection de celles-ci n'est pas aisée".

Les habitants affirment n'avoir perçu aucune activité inhabituelle - et écar-

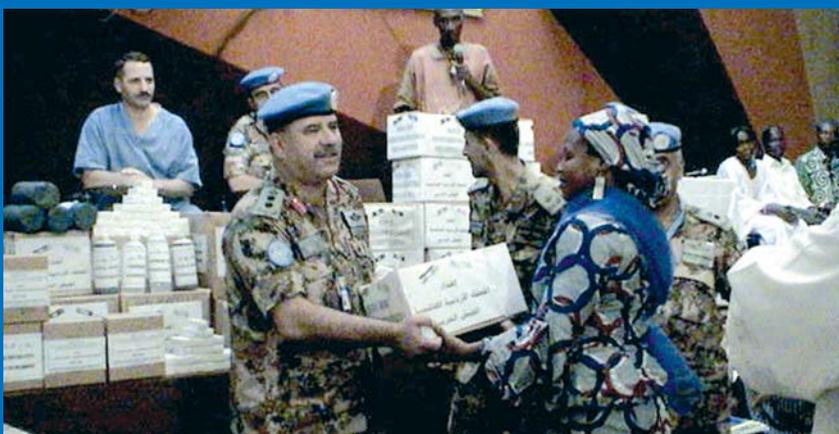
tent la possibilité que des jeunes aient rejoint les milices ivoiriennes, comme des rapports aient pu le laisser croire. " Nous, les jeunes, avons trop souffert de cette guerre du Libéria ", affirme le leader des jeunes de B'hai Jorzon, David Kayee. " Il sera donc difficile pour nous de chercher à aider ces milices ".

Les populations de B'hai Jorzon maintiennent des relations étroites avec celles qui vivent de l'autre côté de la frontière en Côte d'Ivoire. Les deux communautés partagent la même langue - le krahn, connu sous l'appellation de guéré en Côte d'Ivoire - de même que des liens familiaux. Quand la guerre du Libéria a éclaté, plusieurs villageois de B'hai Jorzon ont simplement traversé le pont pour s'installer en Côte d'Ivoire avec leurs familles.

Aujourd'hui, avec la fin du conflit au Libéria et une nouvelle lueur d'espoir en Côte d'Ivoire, Kayee est plutôt optimiste à propos du futur. Le village n'a pas l'électricité, mais une nouvelle école primaire est en cours de construction, avec l'assistance des Nations Unies.

Elizabeth Bryant

## Don du bataillon jordanien de l'ONUCI à un institut de formation à Abidjan



Colonel Ali Bairat, commandant du Bataillon jordanien remettant, des dons en médicaments aux ayants droits © UN / ONUCI

Le bataillon Jordanien de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire a offert le 17 juillet 2007 un lot don de médicaments à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) situé à Cocody.

Ce don destiné à la lutte contre le paludisme et aux soins de première urgences, entre dans le cadre des activités humanitaires

menées par les contingents de la force de l'ONUCI sur toute l'étendue du territoire ivoirien afin de venir en aide aux populations pour soulager leurs souffrances.

En remettant les médicaments, le Colonel Ali Bairat, Commandant du bataillon jordanien, a assuré l'assistance de la disponibilité de son équipe vis-à-vis de la population ivoirienne afin de contribuer à asseoir les principes de paix et de

sécurité préconisés par la Charte des Nations Unies. " Nos soldats, messagers de la paix, offrent tout ce qu'ils peuvent dans le seul but de voir les Ivoiriens jouir de la sécurité et de la quiétude ", a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur de l'IPNETP, Emile Bih, a remercié le bataillon jordanien et l'ONUCI qui les aident dans leur tâche de formateur qui, outre la contribution au développement intellectuel, participe de l'épanouissement physique et social des élèves. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, " en nous offrant ces médicaments, vous nous permettez de nous occuper aussi de la santé de leur corps afin qu'ils se développent intégralement ".

Cette cérémonie s'est déroulée dans l'amphithéâtre de l'établissement, en présence de près de 150 personnes, dont des cadres et des stagiaires. Mme Brigitte Aguisan, au nom du Ministre de la Formation Professionnelle, s'est félicitée de voir les Jordaniens distribuer, pour la troisième fois, des dons au profit d'établissements relevant de son département.

*Colonel Mustapha Dafir*

**NOUS ECOUTONS  
ONUCI-FM  
LA RADIO DE LA PAIX**

**COTE D'IVOIRE**

**ONUCI-FM**

**Trois ans bientôt, ça se fête !!!**